

**PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT(S)
DES APPRENANTS EN PRÉSENTIEL
ET À DISTANCE : INTRODUCTION**

Anne Chateau & Dominique Macaire

ATILF/CNRS équipe CRAPEL, Université Nancy2

Ce numéro 32 des Mélanges est l'occasion de contribuer à la diffusion d'études récentes en matière d'accompagnement des apprenants. En choisissant ce thème pour l'organisation du XVIII^e congrès RANACLES¹ en novembre 2010, l'équipe CRAPEL de l'ATILF avait en effet pour objectif de faire le point sur les pratiques mises en place pour accompagner les étudiants dans leur(s) apprentissage(s) en langue(s), tant dans les centres de langues que par le biais de plateformes d'apprentissage à distance. Alors que de nombreuses universités soient maintenant dotées de centres de langues bien équipés et d'espaces numériques de travail permettant aux étudiants de travailler à distance, les chercheurs en didactique des langues savent bien qu'il ne suffit pas de disposer de centres équipés pour que les étudiants y apprennent par eux-mêmes, il est donc plus que jamais nécessaire de les accompagner dans leurs démarches.

De nombreux progrès ont été faits dans ce domaine, depuis l'installation du premier centre de ressources en langues universitaire en France, mis en place dans les années 1970 par le CRAPEL à l'Université Nancy 2. Les actions de recherche menées par les chercheurs du CRAPEL depuis cette date ont permis, entre autres, l'émergence en France des concepts d'autonomie, d'autonomisation, ou encore d'auto-direction dans le domaine de la didactique des langues. Ce centre de ressources, aujourd'hui Centre de Langues Yves Châlon (nom du premier directeur du CRAPEL), est toujours le lieu où se mènent différentes actions en direction de publics d'apprenants de diverses origines, comme l'indiquent certains articles de ce volume. Plus largement, les onze articles sélectionnés témoignent de la nécessité de liens étroits entre pratique et recherche, ainsi que de l'actualité des recherches

1. Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur.

menées dans les centres de langues universitaires afin de comprendre et d'améliorer encore les pratiques sous-tendant l'apprentissage de langues.

L'accompagnement, corollaire indispensable de l'apprentissage et thème central de ce volume, peut être fait en présentiel, soit sous forme d'entretiens individuels, soit auprès de groupes. Il sera mené par une personne appelée aide, facilitateur, conseiller, moniteur, consultant, tuteur ou expert, et qui a plusieurs fonctions possibles : faire évoluer les réflexions, les représentations et la métacognition des apprenants, organiser leurs activités d'apprentissage. Mais il peut être également virtuel, dans la mesure où les plateformes technologiques et leurs diverses fonctionnalités (forum, chats, communication vidéo, pop-ups, rubriques conseils...) permettent un conseil et un suivi à distance asynchrones et/ou synchrones, non nécessairement humains.

L'article de **Maud Ciekanski**, qui nous rappelle que la « notion d'*accompagnement* [...] s'est imposée en une dizaine d'année dans le champ des sciences de l'éducation et de la didactique des langues [...] pour désigner les pratiques caractéristiques des formations mettant l'apprenant au centre du dispositif d'apprentissage », ouvre ce volume. Il fait le point sur les liens entre accompagnement et conseil (au sens où l'entendent les chercheurs du CRAPEL), mais également sur les différences entre ces deux concepts.

Celui de **Emmanuelle Carette, Eglantine Guély et Myriam Pereiro**, qui porte sur une recherche-développement, illustre ce que peut être la collaboration entre une équipe de chercheurs et une entreprise commerciale. Il s'inscrit dans la continuité des travaux menés au CRAPEL depuis les années 1970 et apporte l'exemple d'un essaimage possible de l'apprentissage de langues autodirigé à grande échelle en dehors de l'université.

Le terme « dispositif », pour lequel plusieurs définitions existent, comme le rappelle l'une des auteures de cet ouvrage², est souvent associé à la notion d'accompagnement. Il recouvre plusieurs réalités d'organisation dont l'objectif général est de permettre l'apprentissage en langues d'un public donné. Il est présent dans le titre de plusieurs articles de cet ouvrage.

Ainsi le texte de **Nathalie Gettliffe, Anne Delhaye, et Julie Dittel** fait état d'un dispositif hybride organisé au CRAL (Centre de Ressources et d'Apprentissage en Langues de l'Université de Strasbourg), qui concerne plus de 1400 étudiants par semestre et mêle apprentissage présentiel et en ligne.

Annick Rivens Mompean aborde « la notion de dispositif sous un angle pluriel », dans le contexte des moyens à mettre en œuvre pour permettre aux apprenants de maîtriser de façon satisfaisante les compétences en langues définies par le Cadre Européen Commun de Référence en Langues. Elle engage la « réflexion sur la notion

2. Voir l'article de B. Sadiq.

de dispositif, telle qu'elle peut être menée dans le cadre des Centres de Ressources en Langues, pour le secteur LANSAD³. »

Le dispositif proposé par **Sophie Belan et Marie-Françoise Nancy-Combes**, « combine approche par tâches et enseignement hybride, à distance grâce à une plate-forme de type *Moodle* et en présentiel par un travail en groupes de quinze étudiants. » Il a pour objectif d'accompagner les étudiants de LEA de l'université de Nantes dans leur apprentissage de l'anglais.

C'est encore de dispositif dont il est question dans l'article **d'Elke Nissen et Thierry Soubrié**, dans le cadre « d'un projet de coopération conduit conjointement par le département de FLE de l'université Stendhal – Grenoble 3 et le département de français de l'université du Kwazulu-Natal en Afrique du Sud » mais il s'agit, dans ce cas, d'un accompagnement qui concerne à la fois les enseignants sud africains et leurs étudiants.

Bushra Sadiq se penche également sur l'apprentissage du Français Langue Étrangère (FLE), il s'agit cette fois d'un dispositif conçu pour un public d'adultes débutants. Ce dispositif hybride combine des séances en auto-apprentissage individualisé, des séances en apprentissage collaboratif en présentiel et en temps asynchrone. Dans ce cadre, il est question d'accompagnement tant matériel qu'humain.

L'article de **Nancy Ismaïl et de Sophie Bailly** a pour toile de fond le Département de Français Langue Étrangère (DéFLE) de l'Université Nancy 2. Il s'agit ici d'étudier l'impact des différents moyens d'accompagnement du processus d'autonomisation mis en place (enseignement, tutorat, conseil et communication avec des natifs) et d'analyser les liens « entre l'accompagnement et l'autonomisation langagière et d'apprentissage ».

L'étude de **Corinne Landure**, quant à elle, porte sur l'initiation d'un groupe d'apprenants effectuant un stage de réinsertion professionnelle à la consultation de corpus en ligne, pour permettre leur autonomisation dans l'apprentissage d'une langue. Elle souligne la nécessité d'« adapter les pratiques d'accompagnement aux particularités et besoins spécifiques des contextes et environnements d'apprentissage. »

Enfin les deux derniers articles de ce volume, celui de **Nathalie van der Sanden** et celui de **Younès Daïfe** portent tous deux sur l'apprentissage du FLE et sur les moyens ou outils que l'on peut utiliser pour accompagner son acquisition.

Tous les articles font état de l'intérêt des chercheurs pour les dispositifs, les modalités de mise en œuvre des apprentissages des langues dans les centres de langues et les départements de langues, ainsi que pour les impacts des ces

3. LANgue pour les Spécialistes d'Autres Disciplines

dispositifs. Au cœur de toutes les interrogations représentées ici demeure la notion d'accompagnement.